

0330146E
ACADEMIE DE BORDEAUX
COLLEGE GISELE HALIMI
1 RUE JOLIOT CURIE
33706 MERIGNAC CEDEX
Tel : 0556470167

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : concession de logements

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 63
Année scolaire : 2025-2026
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 16/06/2026
Réuni le : 25/06/2026
Sous la présidence de : Eric Carandante
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'attribution des logements de fonction au Principal, principal adjoint, SG et ATTEE

Pièce(s) jointe(s)
[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Logements attribution : Conformément à la délibération départementale du 05 février 2024, autorisez-vous l'attribution des logements de fonction à : Principal, principal-adjoint, secrétaire général et ATTEE

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0